

**11^e réunion publique du
Conseil d'éducation du District scolaire francophone Nord-Est
LE MARDI 15 OCTOBRE 2013 – 19 h
École l'Envolée (Shippagan)**

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de la séance et appel nominal

2. Vérification du quorum et des absences

PRÉSENCES :

Conseillères et conseillers : Jean-Guy Rioux, Gérard Robichaud, Mario Pelletier, Jocelyn Leblanc, Marie-France Maltais, Anne-Marie Gammon, Roger Boudreau

Directeur général : Jean-Guy Levesque

Coordinatrice des relations stratégiques : Annie L. Levesque

ABSENCES : Richard Gallant, Marcel Basque, Marc-Alphonse Leclair

Le président souhaite la bienvenue à l'assistance et fait la présentation des membres du Conseil et des personnes qui siègent autour de la table.

3. Adoption de l'ordre du jour

3.1 Adoption de l'ordre du jour de la réunion publique du 15 octobre 2013 - Avis de motion

MOTION 90, RÉOLUTION 11-3.1

Le conseiller Leblanc propose
appuyé de la conseillère Gammon

QUE soit amendé l'ordre du jour de la réunion publique du Conseil d'éducation du 15 octobre 2013
en :

- biffant le point 9.7 « Nomination d'un mentor pour l'élève conseiller »

Adoptée

MOTION 91, RÉOLUTION 11-3.1

Le conseiller Robichaud propose
appuyé du conseiller Boudreau

QUE soit accepté, tel que modifié, l'ordre du jour de la réunion publique du Conseil d'éducation du 15 octobre 2013.

Adoptée

4. Présentation au Conseil

4.1 Présentation du CPAÉ de l'école l'Envolée

Madame Sophie Haché membre du CPAÉ, fait une courte présentation à l'assemblée sur les projets de son école, dont entre autres :

- la radio étudiante qui regroupe un total de 20 élèves de l'école qui voient à son bon fonctionnement; l'inclusion – initiation au métiers; la mise en place d'un parc écologique qui comprend une petite éolienne et une serre, le tout élaboré par des élèves de la 7^e et la 8^e année; le salon étudiant qui a fait son ouverture officielle cette année; le comité de recyclage dont les fonds amassés sont réinvestis dans la vie étudiante;
- et, sans oublier le projet prioritaire de l'école, soit celui d'avoir un agrandissement du gymnase actuel de l'école, puisque celui-ci ne répond plus adéquatement aux besoins de la population étudiante et entrave même la sécurité des élèves.

Le président remercie et félicite chaleureusement le CPAÉ pour leur implication et leur dévouement envers leur école.

MOTION 92, RÉOLUTION 11-4.1

La conseillère Gammon propose
appuyé du conseiller Boudreau

QUE le Conseil d'éducation reçoive la présentation du CPAÉ de l'école l'Envolée, telle que présentée.

Adoptée

5. Adoption du procès-verbal

5.1 Approbation du procès-verbal de la réunion du 17 septembre 2013

MOTION 93, RÉOLUTION 11-5.1

Le conseiller Boudreau propose
appuyé du conseiller Pelletier

QUE soit accepté, tel que présenté, le procès-verbal de la réunion publique du 17 septembre 2013.

Adoptée

6. Suivi découlant du procès-verbal de la réunion du 17 septembre 2013

Le président et la direction générale donnent un aperçu des derniers développements en ce qui a trait à la demande de l'école Versant-Nord, à l'effet que la signalisation devant l'établissement scolaire soit réduite à 30 km/h lors des heures de pointe.

7. Correspondance

7.1 Correspondance déposée au Conseil

7.1.1 Invitation à la cérémonie d'ouverture du Salon du livre – le 10 octobre 2013 à 18 h 30 au Centre-Rhéal-Cormier de Shippagan.

- Le président informe l'assemblée de sa présence à cette cérémonie ainsi que quelques membres du Conseil, et que celle-ci fut un succès. Il a même souligné que quelques maisons d'éditions lui ont manifesté leur reconnaissance à l'effet que le volume d'achat local avait augmenté pour nos écoles du District.

7.1.2 Invitation – conférence de presse à l'école L'Escale des Jeunes (Bas-Caraquet) le 16 octobre 2013 – projet de partenariat

- Le président ne pourra y assister, toutefois le conseiller Boudreau sera présent à cet événement.

7.1.3 Clair 2014 – Voir l'éducation autrement...

- Deux membres du Conseil ont démontré un intérêt à y assister.

8. Politiques du CÉD

Le directeur général informe le Conseil que le consultant Léon Richard serait prêt à venir rencontrer le CED afin de discuter des finalités et des rapports de vérification des politiques du Conseil. Une fois que cette rencontre aura eue lieu, le Conseil pourra établir le calendrier des échéanciers pour les rapports d'évaluation desdites politiques.

9. Rapports

9.1 Rapports des comités

9.1.1 Comité des finances

9.1.1.1 Budget du CED

Le président du comité, conseiller Robichaud, passe en revue les détails du rapport présenté à l'assemblée. Ce rapport démontre que 25 % des fonds alloués ont été dépensés à ce jour.

9.1.2 Comité des infrastructures

Sans objet

9.1.3 Comité de formation

La présidente du comité, conseillère Maltais, donne les détails sur la formation qui sera offerte aux CPAÉ des écoles de notre District; les personnes invitées seront les parents des CPAÉ, les directions d'écoles, et les agent-e-s de développement communautaire :

- le conférencier invité sera Patrice Ferron, membre de la GRC de la Péninsule acadienne
- le thème portera sur « l'intimidation et cyberintimidation »
- les dates arrêtées : les 27 et 28 novembre 2013 dans les régions de Belledune et Tracadie-Sheila

Des discussions s'ensuivent sur le déroulement prévu de ces ateliers. Le président mentionne la pertinence d'ajouter à l'ordre du jour de l'une des réunions du Conseil le point suivant : « le rôle du CED vs le CPAÉ ».

9.2 Rapport du président

Le président présente à l'assemblée son rapport pour la période du 19 septembre au 15 octobre 2013. Il mentionne qu'il y a eu erreur dans le lieu de la rencontre du 1^{er} octobre, on devrait y lire « Atlantic Host de Bathurst » au lieu de « Petit-Rocher ». Il fait état également de sa participation à l'ouverture du Colloque provincial de leadership organisé par la FJFNB le 26 septembre dernier. Il dit avoir été agréablement surpris par l'organisation de ce colloque et l'engagement des jeunes impliqués.

9.3 Rapport de la direction générale

• Situation particulière dans une école

Le directeur général présente les faits d'une situation particulière qui s'est présentée à l'une de nos écoles. Il s'agit de l'admission d'une élève dont les parents ne sont pas des « ayants droits » et qui démontrait des lacunes à fonctionner dans la langue française. Cette élève n'a pu être admise à cette école suite à la décision du District scolaire.

9.4 Rapport - FCÉNB

9.4.1 Rapport du représentant de la FCÉNB

Le conseiller Pelletier donne quelques détails sur les derniers développements de la FCÉNB, dont entre autres :

- qu'il a siégé sur un comité, afin de se pencher sur l'organisation des congrès à venir pour 2014, 2015 et 2016;
- a participé aux discussions portant sur la cotisation annuelle – formule équitable pour tous.

Il informe également le Conseil que le CA se réunira les 6 et 7 décembre prochains à Moncton.

9.5 Cotisation annuelle de la FCÉNB pour 2013-2014 – Avis de motion

MOTION 94, RÉOLUTION 11-9.5

Le conseiller Pelletier propose

appuyé de la conseillère Maltais

QUE le Conseil d'éducation du District scolaire francophone Nord-Est autorise le paiement de la cotisation annuelle de 6 000 \$ de la FCÉNB pour l'année 2013-2014.

Adoptée

9.6 Désignation du lieu de travail du directeur général – Avis de motion

MOTION 95, RÉOLUTION 11-9.6

Le conseiller Robichaud propose

appuyé de la conseillère Maltais

QUE le Conseil d'éducation du District scolaire francophone Nord-Est inclue, comme lieu de travail, la résidence personnelle de la direction générale, en vertu de la politique AD-1702 et en raison de la nature de son travail à devoir intervenir fréquemment lors de situations d'urgences et de conditions imprévisibles en dehors de son quart de travail normal, et ce, rétroactivement à compter de janvier 2013.

Adoptée

10. Vérification des politiques du Conseil

Sans objet

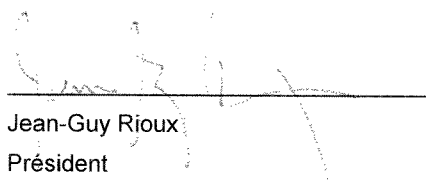
11. Parole au public et/ou correspondance reçue du public

Sans objet

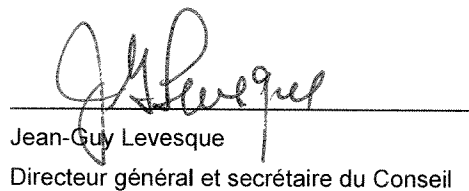
Le président remercie l'école pour son chaleureux accueil et les membres du CPAÉ pour leurs présences et leur implication auprès des jeunes de nos écoles.

13. Levée de la séance

Le conseiller Robichaud propose la levée de la séance à 20 h .



Jean-Guy Rioux
Président



Jean-Guy Levesque
Directeur général et secrétaire du Conseil